

Le Grain de sable en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 86 juin 2014 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Bernard Labouré
Mise en page : Georges Veyet
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

« *L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait* »
(Georges Bernanos)

Audit de la dette publique

Rapport audit de la dette publique de la France (résumé)

Cette étude a été réalisée par un groupe de travail du Collectif pour un Audit citoyen de la dette publique (CAC). Elle se veut une contribution au nécessaire débat public sur des questions cruciales : d'où vient la dette ? A-t-elle été contractée dans l'intérêt général, ou bien au bénéfice de minorités déjà privilégiées ? Qui détient ses titres ? Peut-on alléger son fardeau autrement qu'en appauvrissant les populations ? Les réponses apportées à ces questions détermineront notre avenir.

Tout se passe comme si la réduction des déficits et des dettes publiques était aujourd'hui l'objectif prioritaire de la politique économique menée en France comme dans la plupart des pays européens. La baisse des salaires des fonctionnaires, ou le pacte dit « de responsabilité » qui prévoit 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, sont justifiés au nom de cet impératif.

Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques.

Mais ce discours ne résiste pas à l'examen des faits. Dans ce rapport nous montrons que l'augmentation de la dette de l'État – qui représente l'essentiel, soit 79%, de la dette publique – ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans.

Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'État s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches, la part des recettes de l'État dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans.

Si l'État, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards d'euros) à son niveau actuel.

C'est ensuite parce que les taux d'intérêt ont souvent atteint des niveaux excessifs, notamment dans les années 1990 avec les politiques de « franc fort » pour préparer l'entrée dans l'euro, engendrant un « effet boule de neige » qui pèse encore très lourdement sur la dette actuelle.

Si l'État, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB (soit 589 milliards d'euros) à son niveau actuel.

L'impact combiné de l'effet boule de neige et des cadeaux fiscaux sur la dette publique est majeur : 53% du PIB (soit 1077 milliards d'euros). Si l'État n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique sur PIB aurait été en 2012 de 43% au lieu de 90 %.

Au total, 59% de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêts excessifs.

Le rapport d'audit propose aussi une évaluation des impacts des paradis fiscaux ainsi que de la crise financière de 2008 dans l'envolée de la dette publique.

Au total, il apparaît clairement que la dette publique a été provoquée par des politiques économiques largement favorables aux intérêts des créanciers et des riches, alors que les sacrifices demandés aujourd'hui pour la réduire pèsent pour l'essentiel sur les salariés, les retraités et les usagers des services publics. Cela pose la question de sa légitimité.

Le rapport se conclut par une série de propositions destinées à alléger le fardeau de la dette (près de 50 milliards d'euros d'intérêts par an et plus de 100 milliards de remboursements) pour rompre avec le cercle vicieux des politiques d'austérité et financer les investissements publics dont l'urgence sociale et écologique n'est plus à démontrer.

La réalisation d'un audit de la dette publique effectué par les citoyens ou sous contrôle citoyen, devrait permettre d'ouvrir enfin un véritable débat démocratique sur la dette publique. Ce débat devrait amener à déterminer quelle partie de cette dette est jugée par les citoyens comme illégitime. Les premières évaluations ici proposées par le groupe de travail du Collectif pour un audit citoyen se veulent une contribution à ce débat.

Collectif Cac mai 2014

Rapport complet de l'audit sur le site :

<http://www.audit-citoyen.org/?p=6291>



Conflit à La Poste

Fin de conflit victorieux pour les 16 facteurs grévistes de Villard Bonnot

A la mi-mai, dès l'annonce de La Poste à vouloir réorganiser le bureau avec une reprise de productivité importante, notamment par des suppressions d'emplois, les facteurs de Villard-Bonnot n'ont pas hésité à exprimer leur colère.

Les nombreuses interpellations et demandes d'ouverture de négociations avancées par les facteurs, n'ont pas trouvé d'interlocuteur. La direction de La Poste est restée bloquée sur un diagnostic de réorganisation catastrophique. Les facteurs de Villard-Bonnot ont fait grève pendant 1 mois.

Avec leur mobilisation quotidienne et les soutiens des usagers, des élus des communes concernées, de la sénatrice et du député de l'Isère, La Poste était dos au mur. Elle a quand même tenté la répression et l'intimidation.

Mercredi 4 juin 2014, elle assignait, devant le Tribunal de Grenoble, 16 facteurs et 3 représentants syndicaux CGT et SUD et leur réclamait 95.000 euros de dommages ! Mais le 10 juin, c'est bien La Poste qui s'est retrouvée déboutée de toutes ses demandes et condamnée d'avoir illégalement embauchée des intérimaires pour remplacer les facteurs grévistes et ainsi porté atteinte au droit de grève.

Le 12 juin, le directeur de Villard-Bonnot a bien voulu reprendre la négociation..... Une belle victoire pour les facteurs de Villard-Bonnot. Ce vendredi 13 juin, ils ont donc repris le travail et resteront vigilants quant au déroulement de la mise en place de la réorganisation.

Les facteurs sont reconnaissants à toutes les personnes, élus, partis politiques, organisations syndicales, collègues postiers et usagers pour l'expression de leur soutien et les encouragements qu'ils ont reçu lors de cette lutte.

Après 1 mois de grève et de combat sans salaires, les facteurs ont aussi besoin de votre soutien financier.

Une caisse de Grève destinée aux facteurs grévistes de Villard-Bonnot est ouverte.

Les chèques, avec la mention « soutien aux facteurs de Villard-Bonnot » peuvent être envoyés à : SUD PTT, 12 bis rue des Trembles, 38100 Grenoble

Communiqué Sud PTT Isère-Savoie

La dette étudiante

« Alors que le temps des études devrait être celui d'une émancipation intellectuelle et sociale, il devient le sas d'entrée d'une prison pour dettes »

(F. Delapierre, Parti de Gauche)

La dette étudiante : même en France une bombe à retardement !

Telle est aujourd'hui l'analyse omniprésente et de plus en plus insistante du phénomène qui pousse des étudiants de plus en plus nombreux à emprunter pour payer leurs études. Dans la presse européenne, c'est généralement de la situation aux États-Unis qu'il s'agit, et l'on agite des montants se chiffrant en milliards de dollars et des taux de croissance impressionnants. Pourtant, si le phénomène n'est pas encore aussi marqué en Europe et en France, c'est bien une fois de plus sur les « glorieuses » traces étasuniennes que nous entraînent les stratégies de l'Université et de la Recherche.

Le néolibéralisme qui œuvre à la mise en marché de l'éducation enserme en effet les universités¹ dans un faisceau de contraintes et de conceptions idéologiques et économiques qui conduisent ici aux mêmes effets que là-bas. Et c'est bien la théorie du « capital humain » qui est à l'œuvre, postulant que l'augmentation des niveaux d'étude produira mécaniquement une augmentation de PIB et faisant miroiter l'effet majeur de certains diplômes sur l'employabilité².

Sur le versant de la demande, « la crise » avec son cortège de chômeurs est un moteur de l'augmentation des coûts puisque seul un « bon diplôme » est censé garantir un emploi.

Sur le versant de l'offre, les politiques d'austérité réduisent l'engagement des États, tandis que la mise en concurrence des établissements d'enseignement supérieur augmente mécaniquement leurs coûts, et que l'irruption d'organismes de formation à but lucratif aggrave ce phénomène³.

Alors, après le « raboutage des fonds publics » par les gouvernements de F. Hollande, la tentation de faire payer

les étudiants devient presque irrépessible. Pendant qu'en France commence à se banaliser le recours à l'emprunt, celui-ci explose là où il est installé de longue date : aux États-Unis, le montant des crédits étudiants atteint désormais 1000 milliards de dollars. Des beaux esprits expliquent que la France sera préservée par l'attachement porté au service public d'éducation. Mais c'est sans compter sur la convergence des intérêts entre un gouvernement austéritaire pour qui l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) coûtent trop cher, et ceux qui voient là un marché à saisir. Parmi ceux-ci se trouvent les financiers. L'augmentation des frais d'inscription permet de transférer aux particuliers un financement hier assuré par l'impôt, auquel le capital et les ultrariches entendent désormais échapper. Ainsi, depuis 1991, année de lancement par Jospin des prêts étudiants garantis par l'état, le nombre de prêts étudiants a été multiplié par 2250⁴.

Les effets de cette approche idéologique sont innombrables tant l'éducation occupe une place centrale.

Il y a bien entendu le risque, désormais perçu partout, d'une bulle financière en tous points semblable à la sinistre « crise des subprimes ». Les acteurs du monde financier eux-mêmes semblent aujourd'hui conscients de cette menace. On peut ajouter que la garantie des prêts assurée par certains États⁵ conduirait inmanquablement, en cas d'éclatement de la bulle, à une augmentation de leur endettement.

Puis au plan humain, il y a l'emprisonnement des étudiants dans le piège de la dette avant même leur entrée dans la vie active, tandis qu'au plan social, cet emprisonnement est la garantie de cohortes de diplômés rendus encore plus dociles par les traites qu'ils ont endossées.

Enfin, la mainmise du marché sur l'Université préfigure le monde de demain : laisser le marché fixer les orientations de l'enseignement supérieur c'est étouffer la recherche non immédiatement rentable, mais déterminante pour l'avenir. Comment développer par exemple des modes de productions d'énergie alternatifs aux énergies fossiles puisque ce sont elles qui dominent le marché⁶ ?

Pour couronner le tout, nombre d'études montrent que l'augmentation des prix d'inscriptions ne correspond pas nécessairement à une augmentation de qualité, et que le plus cher n'est pas toujours le meilleur. Le « tout marché » est donc là encore en échec.

Il nous faut donc prendre conscience des risques majeurs que comporte l'approche marchande de l'éducation, distinguer ce qui peut sembler un intérêt individuel immédiat et conjoncturel et ses conséquences sociales et politiques à l'échelle d'une nation. Nous ne devons jamais oublier que l'éducation n'est pas une question isolée ; il nous faut donc affirmer que l'ESR est, plus qu'un service public, un bien public, et affirmer avec force son lien avec la société dans

son ensemble et avec ses évolutions futures. La Dette étudiante n'est pas seulement une « bombe » économique, mais c'est aussi une bombe à fragmentation multiple...

G. Collet

Sources : sur le web avec le mot clé : « Dette étudiante » Parti de Gauche, Le Figaro, Le Monde, La Tribune, Le Monde Diplomatique

(notes de bas de page)

¹ Le phénomène ne touche pas uniquement le niveau universitaire, et les officines « de formation » de tous niveaux font florès dans les pages publicitaires.

² Voir à ce sujet Nico Hirtt, *L'école prostituée*.

³ Les formations en ligne (MOOC), très chères à Mme Fioraso, en sont la facette numérique.

⁴ F. Lapierre, *La bombe de la Dette étudiante*.

⁵ En débat aux États-unis, instaurés en France en 1991.

⁶ Voir l'analyse du Parti de Gauche.

Biens communs, Commun

Biens communs, Commun, un attrait renouvelé

On assiste actuellement en France à un regain d'intérêt pour les « Biens communs » et le « Commun », à travers différents ouvrages.

Déjà, en 1990, Elinor Ostrom (prix Nobel de 2009), dans son ouvrage « Gouvernance des biens communs » faisait l'analyse de la gouvernance économique et en particulier des biens communs, bien éloignée de l'orthodoxie du libre marché : Ostrom se détachait des doctrines qui affirmaient que laisser un environnement de communs à tous aurait des effets ruineux car dans un pâturage d'accès libre, chaque éleveur accroîtrait son troupeau pour maximiser ses bénéfices à court terme, d'où pour certains auteurs deux choix possibles : ou un système d'entreprise privée, ou bien le socialisme et un État fort contrôlant les ressources. Au contraire, pour Ostrom, « les éleveurs peuvent conclure des accords contraignants en vue de s'engager dans une stratégie coopérative qu'ils élaboreront eux-mêmes » comme des tenures communales de forêts ou de prairies, communautés d'irrigation, des pêcheries qui montrent que ni l'État ni le marché ne peuvent « permettre aux individus une utilisation productive à long terme des systèmes de ressources naturelles ».

Dans ce même esprit, dans l'ouvrage collectif « Repenser les biens communs » (2014), il est nécessaire de concevoir tout autrement la propriété au plan juridique alors que des multinationales suivent une logique de pillage des ressources naturelles et culturelles ; ainsi récemment la Cour suprême de l'Inde a condamné une société immobilière qui avait accaparé un petit lac utilisé par une communauté locale parlant d'un « crime d'enclosure » (1). Pour les auteurs de ce livre, le « Commun » est également pertinent dans le domaine de la connaissance, des brevets, du numérique.

Dans les années 90, l'idée de « Commun » s'est répandue dans les mouvements altermondialistes en lutte contre les privatisations et pour un autre monde solidaire, voire anticapitaliste. Des auteurs comme A. Negri et M. Hardt, dans leur livre « Commune » (« Commonwealth, par delà le privé et le public » 2009) évoquent plutôt le communisme, mais pas les régimes bureaucratiques et le socialisme historique mais un nouveau modèle de coopération

productive et d'autogouvernement qui se libérerait de la stratégie de privatisation néolibérale.

Même si d'autres mouvements ont proposé une vision plus réformatrice et juridique, tous, en Italie, ont œuvré à la victoire du « non » lors du referendum sur la privatisation de la gestion de l'eau, sur le thème de la réappropriation des « Biens communs ».

Ce qui apparaît dans ces mouvements, c'est le lien entre l'idée de « Commun » et celle d'autogouvernement, celle de démocratie radicale, loin de l'État, des partis et de la représentation. Ils affirment que le bien commun n'est pas une donnée car il naît d'en bas et de la participation active et directe des citoyens.

Dans un ouvrage récent « Commun, essai sur la révolution du XXI e siècle », le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian Laval montrent que les combats pour le « mouvement des places », « la démocratie réelle », le « printemps des peuples », les « mobilisations pour le contrôle de la distribution de l'eau » font partie de cet esprit et démarche des « communs ». Il y aurait un lien entre la Commune et le « Commun », revendiqué d'ailleurs par les manifestants du parc Gezi d'Istanbul en 2013 mais ces révoltes sont aux antipodes du communisme d'État ; le commun s'oppose à ce communisme là mais il n'est pas sans lien avec l'espérance communiste. Le Commun, « principe politique fondamental, impose de faire de la participation à une même activité le fondement de l'obligation politique, donc de la co-activité fondement de la co-obligation ».

Toutes ces riches et décapantes analyses et actions qui s'en inspirent posent cependant la question : peut-on évacuer radicalement l'État nation ?

(1) Enclosure: appropriation par les propriétaires d'espaces préalablement dévolues à usage collectif

Tiré de l'article « Les biens communs sont parmi nous » de Serge Audier, Le Monde 16 mai 2104

B.Labouré

A signaler l'article de Thomas Coutrot « Les nouveaux habits du Commun »

« A propos de Commun », De Pierre Dardot et Christian Laval, 23 mai 2014

Le grand marché transatlantique

Zones Hors TAFTA

Les collectivités ci-après ont adopté un voeu pour se déclarer « zone hors TAFTA ».
Régions Basse Normandie, Bretagne, Ile de France, Limousin, PACA, Picardie,
Départements de Seine St Denis et du Tarn,
Les villes de Aubenas, Barre des Cévennes, Besançon, Briançon, Chateauroux les Alpes,
Crévoux (05), Grande Synthe, Martigues, Montreuil, Niort, Niozelles, Peyremale, Rézé,
Saint Martin de Queyrières, Sevrans, Saint Rirand (42), Ville de Paris,
Et en Isère, les villes de Crolles et Grenoble.

Attac Isère en action



Eco festival de Lumbin

14 et 15 juin 2014

Attac Isère a tenu toute sa place au festival du Grésivaudan dont le thème central était l'agriculture. Un stand a été ouvert sur les deux jours avec comme sujet principal le grand marché transatlantique (Tafta). Samedi le plein a été fait sous les chapiteaux pour la saynnette attac sur le Tafta et pour la conférence-débat qui

s'est quand même déroulée en l'absence de la venue d'Aurélie Trouvé empêchée en dernière minute. Les « non » ont résonné sur le festival quand à la fin de la saynnette plusieurs questions ont été posées aux participants, par ex. : « *Acceptez-vous que les multinationales détruisent la planète pour satisfaire leur avidité de profits ?* » etc....

Georges Veyet

les rdv de l'été... les rdv de l'été... les rdv de l'été...

Notre Dame des Landes : l'abandon, c'est maintenant !

Actions locales en Isère :

* Dans le cadre de la convergence des luttes contre les Grands Projets Inutiles et Imposés, le comité NDDL de Grenoble propose un rassemblement à Grenoble à partir de 16h00, à la Tour Perret du Parc Paul Mistral **le vendredi 27 juin** pour une soirée d'action et de discussions.

* Le Comité NDDL Rhône organise un rassemblement contre les Grands Projets Inutiles Imposés le dimanche **29 juin**, de 11h à 18h, au Théâtre de Verdure de Mornant (25 km au Sud-Ouest de Lyon) : A45, stade OL Land, LGV Lyon Turin...

* La Conf Isère organise une journée Grands Projets Inutiles le **5 juillet** avec :
- pique-nique sur le site du Center Parcs des Chambaran et action symbolique,
- puis, à l'Arche de St Antoine l'Abbaye.

Action nationale :

* Rassemblement les **5 et 6 juillet 2014** à Notre-Dame-des-Landes, sur les terres de Bellevue.

Rdv Attac

* 7e AlterVillage d'Attac du **dimanche 27 juillet au dimanche 3 août 2014** à Saillans (Drôme)

* L'Université d'été Attac 2014 sera européenne. Elle se tiendra à l'Université Paris Diderot, dans le 13ème arrondissement de Paris, sur les quais de Seine, **du mardi 19 après-midi au samedi 23 août.**

Autres rdv

* Festival de l'avenir au naturel à l'Albenc **les 6 et le 7 Septembre 2014**, avec une conférence-débat sur le grand marché transatlantique, animée par Maxime Combes (Attac France, Aitec)

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Contacts

Grenoble

Tous les mercredis, permanence, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

04 76 47 32 81

Grésivaudan

info.gresivaudan@attac.org

04 76 52 45 22

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net

04 76 64 00 48

Attac Nord-Isère

nord-isere@attac.org

04 74 97 60 59

Voiron

voironnais.attac38@list.attac.org

Permanence dernier jeudi du mois de 18 h à 19 h 30.

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco : à la rentrée

Groupe cinéma : à la rentrée

Groupe Grésivaudan :

2ème lundi du mois à 19 h 00
salle Chartreuse.

Contact : 04 76 52 45 22

CA : mardi 02 septembre, 18 h
MDA

Radio : tous les mardis de 19 h
30 à 21 h, émission attac sur radio Grésivaudan.

Groupe Attac St-Marcellin :
tous les 2ème mercredi du mois
à 20 h Maison des associations.